



Ligue de Bourgogne
Franche-Comté des échecs

A l'attention :

- des Présidents des clubs de la Ligue
- des membres du comité directeur
- des Présidents des comités départementaux.

PROCES-VERBAL Assemblée Générale Ordinaire

22 juin 2019 à Dole - début de séance à 15h

Membres présents :

Patrick LAUFERON	Président de la ligue et président du club de Gueugnon Echecs	(9 voix)
Daniel BLARDONE	Vice-Président de la ligue et président du club de Besançon TPG!	(6 voix)
Christine FREDERIC	Secrétaire	
Jacky FARGERER	Trésorier	
Jacques ROUSSEY	Président du comité départemental du Doubs, membre représentant le club Le Pion Tissalien Echecs	(2 voix)
André DENIS	Président du club Ecole d'Echecs Lédonienne	(3 voix)
Pascal DA SILVA	membre représentant le club de Dijon Echiquier des Ducs et le club de St Georges sur Baulche	(6 voix)
Yann LOZAC'HMEUR	membre représentant le club Académie d'Echecs Philidor	(3 voix)
Sylvain ARNAL	Président du club d'Echecs Jura Dolois	(2 voix)
Adrien REVERS	représentant le club d'Esbarres Bonnencontre Echecs	(5 voix)
Bernard AGIUS	Président de l'Echiquier Royal de Châtenoy le Royal	(2 voix)
Philippe BOUDIER	Président du club de Louhans Chateaurenaud	(2 voix)
Olivier MINAUD	Président de l'Echiquier Lédonien	(4 voix)
Christophe INFANTI	Président du comité départemental du Territoire de Belfort et du club de Belfort	(7 voix)

Membres du comité directeur absents excusés :

Jean-Louis LALANDE, Anne-Laure MEUNIER

Membres du comité directeur absents :

Tuan-Anh TRAN, Marie-Ange GAUTHE, Lucas BRISON

Vérification du quorum

Le décompte des voix est fait en fonction du nombre de licenciés (A et B) au 30/04/2019. (Les statuts de la ligue précise que si l'Assemblée a lieu au cours de la seconde période de la saison sportive (soit du 1er avril au 31 août), les effectifs pris en compte sont ceux officiellement arrêtés à la fin du deuxième mois précédant la tenue de l'Assemblée.)

Le décompte des voix des Présidents présents et de celles données par pouvoir atteint un total de 51 sur 68.

Feuille d'émargement en annexe.

ORDRE DU JOUR

- Bilan moral
- Bilan financier
- Bilan sportif par secteur
- Règlement des championnats scolaires
- Règlement des interclubs gérés par la ligue
- Budget prévisionnel 2019
- Préparation de la saison 2019-2020 : jeunes, féminines, coupes, scolaires ...
- Calendrier de la saison 2019-2020
- Questions diverses

Le Président ouvre la séance en remerciant Sylvain Arnal, président du club de Dole pour l'accueil de cette assemblée générale dans ses locaux.

Il remercie les Présidents des clubs et comités départementaux ou leurs représentants d'être présents à cette assemblée générale.

Le décompte des voix est annoncé.

Le Président souligne que la ligne directrice du comité directeur est l'écoute pour améliorer les points qui le nécessitent, il invite chacun à s'exprimer lors de la présentation des différents bilans, à poser des questions, si ça reste dans l'intérêt de la ligue.

- **Bilan moral**

présenté par le Président Patrick Lauféron

Effectifs :

Au 11 juin le nombre de licenciés A et B de la ligue est de 1500.

La saison dernière à la même période, il était de 1465.

En fin de saison : 31 août 2018 : 1511 licenciés

31 août 2017 : 1523 licenciés

31 août 2016 : 1782

31 août 2015 : 2363

La diminution du nombre de licenciés par rapport à 2015 et 2016 est importante. Elle concerne principalement le nombre de licences B.

Il faut savoir que le nombre de licenciés est un point clé pour les demandes de subventions.

La quote-part des licences reversée aux CDJE est de 50%.

Actuellement, cinq comités départementaux sont en conformité et perçoivent cette quote-part. Trois comités ne la perçoivent pas : le Territoire de Belfort et l'Yonne, en attente de conformité, la Nièvre qui y renonce car il n'y a qu'un seul club dans le département.

Le Territoire de Belfort ne compte plus qu'un club mais il peut avoir un comité.

Pour prétendre au versement de la part des licences de 2018-2019, il faut être en conformité avant le 31 août 2019. Il n'y a pas de rétroactivité.

Tous les comités départementaux doivent fournir à la ligue leur bilan d'activité (compte-rendu d'AG et bilan financier).

Les subventions pour les tournois (200€ pour un lent et 100€ pour un rapide) s'obtiennent sur demande.

A l'heure actuelle, cinq clubs l'ont obtenue pour un tournoi lent, et sept clubs pour un tournoi rapide.

En 2018, la ligue a obtenu des subventions du CNDS et de la Région. Les dépenses pour les

actions annoncées dans le dossier du CNDS sont inférieures au prévisionnel. Un seul championnat réservé aux joueurs en situation de handicap a été organisé en Bourgogne. Pour 2019, seul un dossier de demande de subvention auprès de la Région est déposé. Il porte sur un axe : le développement de la pratique féminine. 2500 € sont demandés pour un budget de 5000 €.

Un point sur les compétitions de la ligue :

Les deux Coupes ont eu lieu, la Coupe 1900 nouvelle en ZID Bourgogne se développe bien, la Coupe 1600, nouvelle en ZID Franche-Comté, également.

Les deux championnats de ZID jeunes ont été organisés et se sont très bien déroulés.

La ligue a financé les trois stages du pôle espoirs, deux accompagnateurs au championnat de France Jeunes, Sébastien Joie et Yann Lozac'hmeur. Les retours des jeunes, des parents et des entraîneurs sont excellents.

La N3J a eu une faible participation (*plusieurs clubs avaient une équipe en N2J*). Suite à plusieurs demandes, elle sera organisée plus tôt dans la saison.

Toujours sous la responsabilité d'Anne-Laure Meunier, le secteur jeunes est réorganisé comme suit :

N3J Franche-Comté : André Denis

N3J Bourgogne : Hervé Estival

Pôle Espoirs : Anne-Laure et Hervé Estival

Championnat Jeunes Bourgogne : Hervé Estival

Championnat Jeunes Franche-Comté : Daniel Blardone

Bilan des Jeunes au championnat de France

Titre de championne en U16F Estée Aubert du club d'Esbarres

Vice-champion en U20 Alexandre Pigeat du club d'Esbarres

En U20F Typhaine Pigeat d'Esbarres 4^{ème}, Sandy Sonet de Belfort Echecs 5^{ème}

Etc.

Vous pouvez consulter tous les résultats sur le site de la ligue <https://www.echecsbfcr.fr/>

La ligue est à la 9^{ème} place du classement des ligues.

Toutes nos félicitations au club d'Esbarres qui finit 3^{ème} au classement des clubs.

Ce club a réalisé une saison remarquable, avec également son accession à la Nationale 1, une équipe en finale de la Coupe 2000...

Félicitations à son président Mickaël Boileau pour tout le travail accompli et ces excellents résultats.

L'assemblée générale électorale devra se faire dans les 6 mois qui suivent les JO d'été. Les modalités en seront fixées lors de l'AGO de juin 2020.

En conclusion, on peut dire qu'il s'est créé une harmonie de fonctionnement dans les deux ZID de la ligue.

Christophe Infanti revient sur la difficulté de trouver une salle pour les championnats jeunes si on ne s'y prend pas très longtemps à l'avance. La ville de Belfort est d'accord pour les organiser à nouveau à l'Atria.

Patrick Lauféron précise que le choix de la ligue est de rester sur l'appel à candidatures pour les différentes compétitions. S'il y a plusieurs candidats, on privilégie l'alternance. La date limite pour candidater à l'organisation des championnats jeunes est avancé au 20 juillet.

Christophe Infanti est porteur d'observations et demandes de Jean-Louis Loux, président du club de Montbéliard :

Montbéliard peut se porter candidat pour le championnat jeunes.

Concernant le pôle espoirs : Laurent Durnecker est très performant et apprécié, en

revanche, la liste des jeunes a été connue trop tardivement, le lieu retenu pour le premier stage connu trop tardivement également. Il n'a pas été simple à organiser. L'appel à candidatures pour accueillir le pôle espoirs fera partie de ceux dont la date limite sera fixée au 20 juillet. On va faire en sorte que la liste des jeunes soit finalisée et divulguée en début de saison.

Vote du rapport moral : unanimité.

- **Point financier**

présenté par le trésorier Jacky Fargère

Les bilans sont publiés sur le site de la ligue <https://www.echecsbfcr.fr/>
Actuellement, le solde du compte est de 4171,10 €, l'année dernière à la même époque, il était de 7079,77 €.

Le plus gros poste de dépenses est celui du secteur Jeunes : 3552 € en 2017, 6120 € en 2018, 5232 € actuellement pour 2019. Le reversement des licences aux comités départementaux augmente : 3110 € en 2017, 5095 € en 2018. Nos recettes, elles n'augmentent pas.

Jacky est félicité pour la qualité de ses bilans.

Olivier Minaud questionne sur le fonctionnement des championnats FIDE.

Le fonctionnement est différent. Il y a un tournoi spécifique en Bourgogne, la ligue encaisse les inscriptions et finance les prix, les récompenses et les frais d'arbitrage. En Franche-Comté c'est un des tournois lents qui est support du championnat. Il bénéficie alors d'une subvention spéciale de 400 € pour les trophées avec gravures et des prix spécifiques pour le champion et la championne de FRC. Le choix de garder un tournoi spécifique en Bourgogne vient du fait qu'il y a peu de tournois de parties lentes.

Il y a une perte sur l'exercice 2018 de 3500 €. Il va falloir faire attention.

L'objectif d'augmenter la participation des jeunes aux tournois de la région n'étant pas atteint, le remboursement des frais d'inscription à ces tournois pour les jeunes du pôle espoirs n'est pas reconduit.

On va mettre des plafonds aux dépenses pour les championnats ZID Jeunes.

Question : pourrait-on donner une somme forfaitaire au club organisateur ?

On ne peut pas donner une réponse globale. Il n'y a pas de problème pour trouver une salle gratuite en Bourgogne. A cause du nombre de Jeunes participant au championnat, la difficulté est tout autre en Franche-Comté.

Christophe redit que plus on a la date en amont, plus on a de chance de trouver une salle. C'est le maire de Belfort qui a suggéré le choix d'une salle au Novotel. Il avait trouvé un gymnase mais ça avait été très compliqué.

L'enveloppe pour les récompenses va être limitée.

En réponse à une question de Jean-Louis Loux, non, il n'y aura pas d'augmentation des cotisations.

A l'issue de ce deuxième bilan, on passe au vote.

Vote du bilan financier 2018 : unanimité.

L'assemblée générale donne également quitus à l'unanimité au trésorier.

- **Bilan sportif par secteur**

1. Secteur féminin (Christine Frédéric)

- Licences

Un premier point de satisfaction : augmentation du nombre de joueuses.

Le nombre total de licenciées A et B au 30 avril est de 288 contre 251 l'année dernière, soit une hausse de 14,74 %.

- Bilan sportif

Interclubs

Nationale 2 - phase régionale : 4 équipes inscrites en Franche-Comté (2 l'année dernière). Belfort-Echecs et Besançon TPG! se sont qualifiés pour la finale et finissent 2^{ème} et 3^{ème} derrière Corbas.

En Bourgogne, Esbarres a une équipe en N1. Elles finissent à la 3^{ème} place du groupe Est. Félicitations.

Coupe de la parité

Belfort-Echecs a inscrit 6 équipes à la phase ZID et pour leur première participation à cette coupe a une équipe qualifiée pour la finale qui se jouera le 29 juin.

Rapide féminin

La participation au championnat rapide féminin continue de progresser. En Franche-Comté, on passe de 4 en 2017, 9 en 2018 à 14 en 2019. J'invite les présidents de clubs à inciter leurs joueuses à participer.

Deuxième point de satisfaction : nette augmentation de la participation aux compétitions du fait de la participation de **Belfort-Echecs qui vient d'obtenir le label Club Féminin. Félicitations.**

- Les actions

L'action phare organisée par la ligue a eu lieu le samedi 13 octobre à Belfort. Cette année la simultanée de Nino Maisuradze a réuni 26 joueuses. Elle était précédée le matin par trois heures de cours (12 participantes). Cette journée a été bien relayée dans les médias.

Un autre stage a été animé par le maître international Guillaume Sermier.

- Projets pour la saison prochaine

L'action phare : il s'agira à nouveau d'une simultanée précédée d'une masterclass. Elle aura lieu **le samedi 19 octobre 2019.**

1. Coupes (Pascal Da Silva)

Coupe Loubatière

Sept départements sur huit ont participé aux phases départementales, soit un total de 37 équipes. Seule la Haute-Saône n'a pas participé.

Coupe 2000

Lors de la phase interdépartementale, il y a eu 7 équipes à Gueugnon et 8 équipes à Vesoul.

L'équipe d'Esbarres est qualifiée pour la finale du 29 juin à S^t Quentin. Félicitations

Coupe -1600

La phase ZID a vu la participation de 7 équipes à Louhans et 10 équipes à Belfort.

La finale a réuni 6 équipes à Lons-le-Saunier. Bravo à Montbéliard 2 qui est le champion de la ligue.

Coupe 1900

5 équipes en ZID Bourgogne : Mâcon vainqueur,
2 équipes en Franche-Comté : Besançon vainqueur.
La finale s'est également jouée à Lons-le-Saunier. Bravo à Besançon qui est le champion de la ligue.

Les trophées ont été remis lors de la finale. Remerciements aux clubs qui ont accueillis ces Coupes.

Pascal déplore des problèmes de communication pour la Coupe 1600 et des débuts de polémique de la part de Jean-Louis Loux. Christophe Infanti en profite pour remercier Christine pour la réponse rapide qu'elle a fait à Jean-Louis afin de lever les incompréhensions.

Patrick Lauféron annonce que Christine Frédéric va occuper le poste de directeur technique.

2. Scolaires (Yann Lozac'hmeur)

Présentation phase par phase

Phase départementale :

Deux départements en Bourgogne et deux départements en Franche-Comté ont proposé des tournois à destination des scolaires. Rien encore dans l'Yonne, la Nièvre, le territoire de Belfort et la Haute-Saône. Au total, 236 jeunes ont joué cette phase.

Phase académique :

Au total, quatorze équipes ont participé à cette phase : 7 écoles et 3 collèges en Franche-Comté, 2 écoles et 2 collèges en Bourgogne.

Le collège Aristide Briand de Lons-le-Saunier et le collège Les Hautes Pailles d'Echenon ont participé à la finale.

L'école Wilson de Dole, l'école de Conliège et celle de Pouilly sur Saône ont participé à la finale des écoles qui a été brillamment organisée par l'Echiquier Lédonien. Voir l'article élogieux sur le site fédéral. <http://www.echecs.asso.fr/Actu.aspx?Ref=11975>

Il y a eu quelques difficultés pour l'homologation de tournois en Franche-Comté, il faut bien veiller à faire homologuer le tournoi en amont.

Il faut un correspondant scolaire par département.

3. Jeunes

Championnats interdépartementaux Jeunes :

Les championnats ZID jeunes se sont très bien déroulés. Ils ont réuni 40 joueurs à Vermenton et 130 à Belfort.

L'organisation du championnat de Franche-Comté Jeunes par Belfort-Echecs a été remarquable à tous points de vue. Christophe Infanti, président du club, signale à ce sujet les difficultés rencontrées pour avoir des réponses d'Anne-Laure. Par exemple, pas de réponse pour le choix de l'arbitre.

Il est également porteur d'une question de Stéphane Lanz, membre du club de Belfort-Echecs : Quelles valeurs véhicule-t-on lorsqu'un enfant non qualifié se retrouve finalement repêché pour participer au championnat de France ? Pourquoi a-t-il été repêché et pas d'autres ?

- Son cas a fait l'objet d'une demande de repêchage.

- Un avis favorable a été donné car ça ne lésait personne, il n'a pas pris la place d'un autre jeune. D'autre part il a terminé quatrième mais à égalité de points avec le deuxième.

Championnats de France Jeunes :

Cette année Yahn Lozach'meur et Sébastien Joie ont accompagné les jeunes de la Ligue à Hyères. Il y a eu une très bonne entente entre les deux entraîneurs et les jeunes ont été très satisfaits.

De bons résultats dans l'ensemble déjà cités dans le rapport moral, avec notamment un titre de championne, un titre de vice-champion et plusieurs joueurs à 6,5 points sur 9 et 6 sur 9.

La Ligue maintient l'appel d'offre pour deux accompagnateurs pour un budget de 1400€ par entraîneur avec une avance de 30% (420€), attribuée une semaine avant le championnat pour couvrir les dépenses sur place.

Pôle Espoir :

Laurent Durnecker s'est occupé d'animer les 3 stages de l'année. Les retours sont excellents. Prenant en compte ses observations, les stages seront répartis différemment sur la saison : un début octobre, un en janvier et le troisième en mars (avant le championnat de France).

Pour le choix de l'entraîneur de la saison prochaine, on fonctionne toujours sur appel d'offre, les candidatures devront être envoyées pour le 20 juillet.

La liste du pôle espoirs est élargie à 14 membres.

Il n'y aura plus de remboursement des inscriptions des membres du pôle aux tournois.

Nationale III Jeunes

Hervé Estival a géré la N3J pour la Bourgogne et poursuivra l'année prochaine.

Jean-Louis Loux a accepté de s'en occuper pour les 4 équipes inscrites en Franche-Comté (2 de Belfort et 2 de Montbéliard).

André Denis est le nouveau responsable de la N3 jeunes pour la Franche-Comté.

4. Interclubs (Jacques Roussey, Jacky Fargère, Christine Frédéric)

En FRC1 groupe nord, Belfort-Echecs 4 finit premier, Roi Blanc Montbéliard 3 finit deuxième.

Belfort refuse la montée, c'est Montbéliard qui montera en NIV

Dans le groupe Sud, l'Ecole d'Echecs Lédonienne finit première et accède à la NIV.

En BRG1 Dijon Echiquier des Ducs 2, premier, accède à la NIV, Châtenoy est relégué.

En BRG2 Gueugnon 3 est vainqueur.

NIV BFC 1 : Louhans monte, Charolles descend.

NIV BFC 2 : Besançon TPG3 monte, Roi Blanc Montbéliard2, Echiquier Lédonien2 et TPG5 descendent.

Jean-Louis Loux fait demander si la FRC1 pourrait passer à des équipes de 4 joueurs. Après débat, on décide de faire un sondage pour avoir l'avis des clubs. Ce serait bien de rester en conformité avec la BRG1.

On déplore des forfaits d'équipe trop nombreux en Bourgogne 1, ce qui nous amène à une modification du règlement.

Frédéric Morizot s'occupe parfaitement des homologations. Le président de la ligue le remercie pour le travail accompli.

• **Règlement des interclubs gérés par la ligue**

Modification dans le règlement des interclubs LBFCÉ , article 3.8. *Chaque forfait individuel, à partir du 10^{ème} en Nationale IV ou à partir du 7^{ème} en ZID 1, dans la même équipe et dans la même saison, sera sanctionné d'une amende de 50€.*

Olivier Minaud propose de rajouter le nombre de joueurs ayant déjà participé au moins une fois dans l'équipe pour la ZID 1. Article 3.7.f

Vote : unanimité

- **Règlement des championnats scolaires**

Modification de l'article 1.3 : *Se qualifient pour la phase régionale :*

Un établissement scolaire (école, collège) sera qualifié à partir du moment où 5 joueurs au moins auront participé à la phase départementale.

Olivier souhaiterait qu'il n'y ait pas de limite basse au nombre de joueurs ayant participé à la phase départementale pour pouvoir participer à la phase académique.

Vote : 11 contre – 2 abstentions – 38 pour Adopté à la majorité

- **Budget prévisionnel**

Le Président présente le budget prévisionnel pour 2019. (*annexe*)

Vote : 5 abstentions – 46 pour

- **Calendrier de la saison 2019-2020**

Stages pôle espoir : samedi 5 octobre, 18 janvier et 21 mars

Date limite des championnats départementaux Jeunes : 5 janvier 2020

Championnats ZID Jeunes : 15 et 16 février 2020

N3 Jeunes : 24 novembre, 8 décembre et 12 janvier.

Limite championnats départementaux scolaires : 29 janvier 2020

Championnat scolaire phase académique : mercredi 18 mars ou samedi 14 mars 2020

Action phare du secteur féminin (simultanée et stage) : samedi 19 octobre 2019 (mais date soumise à la disponibilité de la championne retenue)

Coupe de la Parité : dimanche 15 décembre 2019

N2 F phase ZID : dimanche 26 janvier 2020

Rapide féminin ZID : dimanche 9 février 2020

Coupe -1600 : dimanche 26 avril, finale le dimanche 7 juin 2020

Coupe 1900 : les dimanches 1^{er} mars, 22 mars, 26 avril, finale le dimanche 7 juin 2020

Coupe 2000 : dimanche 8 mars 2020

Championnat de Bourgogne : samedi 28 et dimanche 29 mars 2020

AG ligue : samedi 13 juin 2020

Le calendrier est publié sur le site de la ligue <https://www.ehecsbfc.fr/>

Il sera complété par les tournois des différents clubs pour peu que ceux-ci envoient leur(s) date(s) à Christine Frédéric : chfre@wanadoo.fr

- **Questions diverses**

Pas de questions autres que celles qui ont été posées lors de la présentation des bilans.

L'assemblée générale s'est terminée autour du verre de l'amitié.

Le Président

Patrick Laufferon

La secrétaire

Christine Frédéric